Bulletin N° 523 du 09 novembre 2026

ANVOL
INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR



éditorial.

Importations : les exigences européennes doivent être contrôlées de bout en bout

La réouverture annoncée du marché européen aux volailles brésiliennes quelques semaines seulement après sa fermeture effective a de quoi interpeler. **Après avoir suspendu ces importations faute de garanties suffisantes sur le respect des règles européennes relatives aux antimicrobiens, la Commission européenne s'apprête déjà à rétablir l'autorisation d'exportation du Brésil**. Si les conclusions de son dernier audit sont globalement positives, elles ne répondent pas à toutes les interrogations soulevées par notre filière. La séparation effective des productions destinées à l'Europe, la traçabilité des aliments et des médicaments utilisés ou encore la fiabilité des contrôles en élevage doivent pouvoir être **démontrées dans la durée, et pas seulement attestées sur le papier**.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle n'est pas isolée. Les **audits européens** réalisés en **Chine**, en février dernier et en **Thaïlande** au mois d'octobre, ont **mis en évidence des défaillances majeures dans les systèmes de contrôle** : traçabilité insuffisante, défauts de séparation des productions, faiblesses des contrôles officiels et des procédures de certification. Pourtant, les suites concrètes restent particulièrement limitées au regard de la gravité des constats. Plus encore, l'Union européenne poursuit ses négociations commerciales avec la Thaïlande, alors même que son système de contrôle fait l'objet de sérieuses réserves.

Au-delà de ces trois pays, c'est toute la **politique européenne de contrôle des importations** qui doit être remise en question. Nous ne pouvons pas continuer à imposer toujours davantage d'exigences à nos éleveurs et à nos entreprises, tout en faisant preuve d'une telle indulgence à l'égard de certains de nos partenaires commerciaux.

Notre demande est claire : il faut **renforcer les contrôles à tous les maillons de la chaîne de production, dans les pays exportateurs comme aux frontières européennes**. Cela signifie des inspections régulières et inopinées dans les élevages, les usines d'aliments, les abattoirs et les établissements de transformation, une vérification rigoureuse de la **traçabilité des animaux, des aliments et des médicaments**, ainsi que des contrôles renforcés sur les produits importés. Ces vérifications doivent être suivies de mesures correctives effectives et, lorsque les manquements persistent, de suspensions des autorisations d'exportation.

La confiance dans les produits alimentaires ne se décrète pas : elle repose sur des garanties vérifiables et des contrôles crédibles. La mise en œuvre de mesures et de clauses miroirs ne peut pas rester un slogan. Elle doit devenir une réalité dans les échanges commerciaux.

C'est une question de protection des consommateurs, d'équité concurrentielle et, au-delà, de souveraineté alimentaire européenne. Nous appelons la ministre de l'Agriculture à porter fermement cette exigence auprès de la Commission européenne et de ses homologues. À l'approche de la réunion des États membres des 16 et 17 novembre, au cours de laquelle doit être examinée la réautorisation des exportations brésiliennes, la France doit défendre une position exigeante et ne pas soutenir une réouverture tant que toutes les garanties de conformité n'auront pas été clairement démontrées.

Jean-Michel SCHAEFFER
Président d'ANVOL

CIPC
CIDEF
COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DE LA DINDE FRANÇAISE
cicar comité interprofessionnel du canard à foie gras
Synalaf Syndicat National des Labels Avicoles de France
LA PINTADE

UKRAINE / UE : QUELS ENJEUX COMMERCIAUX POUR LES VOLAILLES DE CHAIR

Une étude prospective sur les effets de l'élargissement de l'UE à l'Ukraine a été menée en 2025 par le cabinet ABCIS (composé d'ingénieurs de l'ITAVI, de l'IDELE et de l'IFIP) et l'ARTB (Association de Recherche Technique Betteravière), commanditée par le Ministère de l'Agriculture. Le rapport a été publié en septembre 2026. **L'étude est consacrée aux opportunités et aux risques commerciaux** d'une éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'UE en examinant les impacts pour plusieurs filières agricoles : céréales et oléoprotéagineux, sucre, lait, volailles de chair, œufs et miel. L'objectif de ces travaux, sans se prononcer sur une date d'adhésion effective mais en prenant pour horizon éventuel l'année 2035, est de documenter les écarts structurels entre les filières et de tester les conséquences possibles d'une intégration au marché unique.

Une filière volailles ukrainienne déjà puissante, très concentrée et tournée vers l'export

En 2024, l'Ukraine a abattu environ 1,3 million de tonnes de poulets. **Près de 40 % de sa production de poulet est destinée à l'exportation et 237 élevages assurent 94 % de la production nationale**. La filière est organisée autour de grands groupes verticalement intégrés, en premier lieu MHP, qui maîtrisent non seulement l'élevage, mais aussi la production de céréales destinées à l'alimentation animale, ainsi que la logistique et l'exportation. Leur modèle repose sur une maîtrise totale des coûts, leur permettant de proposer des prix compétitifs sur les marchés internationaux. **Trois agroholdings contrôlent à elles seules 80 % des exportations de volailles**, ce qui pose la question de la résilience du secteur en cas de crise. Par ailleurs, leur poids économique leur permet de négocier des conditions avantageuses avec les fournisseurs et les clients, renforçant leur compétitivité. Cette concentration extrême soulève des enjeux majeurs. Cette domination marginalise d'autant les petites et moyennes exploitations, déjà fragilisées par la guerre et la concurrence des grands groupes.

Focus sur MHP : l'agroholding MHP est le leader ukrainien de la production de volaille, avec plus de 362 000 hectares cultivés et une production de volaille dépassant 711 000 tonnes en 2024, soit **plus de 55 % de la production nationale**. Son principal site de production, Vinnytsia Poultry Farm (près de Ladyzhyn), qui assure une grande partie des abattages, a une capacité journalière de plus de 1 million de têtes et une capacité d'élevage annuelle de plus de 150 millions de têtes. Le deuxième grand site est Myronivska Poultry Farm, avec une capacité d'élevage de plus de 140 millions de volailles/an et une capacité d'abattage proche de 500 000 volailles/jour. À titre de comparaison, la France ne dispose d'aucun abattoir dépassant une capacité de 1 million de têtes/semaine et compte moins de cinq abattoirs capables d'abattre un peu plus de 100 000 têtes par jour.

Entre compétitivité et alignement normatif : le cas des médicaments vétérinaires

L'Ukraine a engagé des progrès législatifs notables, comme la création d'un registre national des médicaments vétérinaires ou l'adoption de la loi sur le domaine vétérinaire en 2021. Cependant, la mise en œuvre de ces textes prend du retard, en raison de la guerre et des priorités économiques du pays. **L'alignement complet avec les normes de l'UE est attendu d'ici 2028**, mais des retards sont probables, notamment pour le bien-être animal, où les écarts restent importants. Pour les filières européennes, cela signifie que **les produits ukrainiens pourraient continuer à bénéficier d'un avantage concurrentiel lié à des coûts de production plus faibles**, tout en restant partiellement exclus de certains marchés en raison de non-conformités.

La question se pose donc de savoir comment l'UE peut accompagner l'Ukraine dans cette transition, sans pénaliser ses propres producteurs. Des mécanismes d'aide technique et financière pourraient évidemment être mis en place pour moderniser les infrastructures ukrainiennes et former les acteurs locaux aux standards européens. Mais la force de frappe des agroholdings devraient les rendre inutiles : ces structures ont déjà accès aux financements extérieurs, sont jeunes et réactives, et devraient pouvoir intégrer ces normes sans trop de difficultés techniques.

En revanche, un alignement des structures d'agroholding vers un modèle de taille réduite « à l'Européenne » selon le modèle agricole soutenu par l'ensemble des politiques publiques jusqu'à présent serait bien plus problématique à mettre en place. A défaut d'autoriser les agroholdings partout dans l'UE, comment limiter leur impact sur un marché unique qu'elles finiraient par accaparer ?

Bien-être animal : un retard structurel aux implications commerciales

Le bien-être animal est un autre domaine où l'Ukraine accuse un retard significatif. La législation actuelle, basée sur la loi de 2006 sur la protection des animaux contre la cruauté, se limite à des dispositions générales sur l'absence de maltraitance, sans aborder les conditions d'élevage, de transport ou d'abattage. La nouvelle loi vétérinaire de 2021, qui devait aligner l'Ukraine sur les standards européens, a vu son application repoussée à 2026. En conséquence, l'Ukraine est classée « E » dans l'Indice de protection animale, un niveau comparable à celui de la Chine, loin derrière les pays de l'UE. Ces retards d'alignement normatif pourraient compliquer l'accès des produits ukrainiens au marché européen, où les consommateurs et les distributeurs sont de plus en plus sensibles à ces enjeux.

Quel changement d'équilibre en cas d'adhésion ?

Le scénario d'intégration élaboré dans l'étude donne la mesure des changements possibles : sous l'hypothèse d'une adhésion, la production européenne de volailles augmenterait d'environ 10 % et les disponibilités totales de 15 %. L'intégration pourrait améliorer le bilan commercial de l'UE avec les pays tiers et limiter certains achats extérieurs, notamment auprès du Brésil ou de la Thaïlande. En contrepartie, **elle accentuerait la concurrence au sein de l'Union** et pourrait provoquer une redistribution des parts de marché, en particulier sur les découpes et sur certains débouchés à l'export, notamment les marchés britannique et asiatique.

Des opportunités au-delà de la concurrence sur la viande

L'étude met également en évidence des débouchés possibles pour les entreprises européennes qui fournissent la filière : génétique et accouvage, équipements d'élevage, produits vétérinaires, alimentation animale, technologies d'abattage, de découpe et de transformation. La modernisation et la croissance de la filière ukrainienne peuvent ainsi constituer un marché pour certains opérateurs de l'amont et de l'aval.

Des évolutions encore conditionnées par de fortes incertitudes

La trajectoire dépendra de la guerre, de l'accès à l'énergie et à la logistique, de la disponibilité de la main-d'œuvre, des conditions commerciales négociées et du rythme d'application des exigences européennes. La convergence réglementaire engagée dès 2014 progresse en matière sanitaire, de traçabilité et de bien-être animal, mais **l'étude souligne la différence entre alignement des textes et application effective sur le terrain**. Les adaptations à venir pourraient renchérir les coûts ukrainiens, sans que cet effet puisse être chiffré précisément et donc sans préjuger des écarts de compétitivité entre les produits ukrainiens et les autres produits européens.

Pour aller plus loin :

Rapport d'étude ABCIS–ARTB, juin 2026.
Partie Volailles de chair pages 136-157.
Les résultats sont ceux des auteurs du rapport et ne constituent ni une décision d'élargissement ni une position officielle du ministère.

Filière volaille de chair en Ukraine : forces, faiblesses, opportunités et menaces

FORCES

- Poids productif élevé en Europe (≈1,3 Mt abattues en 2024) et croissance récente (+7 % en 2024).
- Modèle industriel intégré (céréales → aliment → accouvage → élevage → abattage/découpe/transformation → export).
- Coûts de production très compétitifs (aliment peu cher, main-d'œuvre faible, économies d'échelle).
- Outils d'abattage/transformations de grande capacité (sites modernes, logistique centralisée).
- Orientation export structurante (≈40 % de la production exportée en 2024), forte expertise marchés tiers.

FAIBLESSES

- Ultra-concentration du secteur autour d'un nombre limité d'acteurs et érosion du tissu PME,
- Faible place des petits producteurs (production familiale en recul, diversité limitée).
- Dépendance aux importations de génétique (OAC/poussins), intrant stratégique.,
- Écarts de normes persistants (bien-être animal, contrôles/résidus)
- Risque systémique élevé : concentration de la production dans quelques sites géants, exposés à des chocs sanitaires, énergétiques ou militaires.

OPPORTUNITES

- Demande UE en découpes désossées structurellement déficitaire (fenêtre commerciale) + entiers Moyen Orient
- Convergence progressive vers les standards UE
- Reconstruction & financements (investissements, modernisation, sécurisation logistique/énergie).
- Développement des débouchés UE + UK + pays tiers,
- Synergies COP / céréales : avantage durable sur les coûts.
- Reprise de la demande intérieure à moyen terme (post-conflit).

MENACES

- Instabilité géopolitique et sécuritaire persistante,
- Risque de durcissement des règles européennes (concurrence, sauvegardes),
- Surveillance accrue des pratiques commerciales (intégration verticale, prix, concurrence…),
- Volatilité des marchés internationaux,
- Pressions environnementales et sociétales croissantes,
- Contraintes logistiques durables liées au contexte de guerre.
- Concurrence accrue des grands exportateurs mondiaux (Brésil, États-Unis) sur les marchés tiers,

COMMUNICATION SYNALAF : LES FESTIVES FONT LE POINT AVEC LA PRESSE

Comment les volailles fermières Label Rouge vont-elles mettre l'ambiance lors des prochaines fêtes ? Comment ce temps fort de l'année se prépare-t-il dans les élevages plein air, depuis cet été ? Ce sont, entre autres, les questions abordées par le SYNALAF, le 14 octobre dernier, lors de sa conférence de presse.

A quelques semaines des réveillons

Cet événement a été l'occasion de présenter à la vingtaine de journalistes participants, issus de médias nationaux et de titres professionnels, les atouts de la filière. A ce titre, ses représentants, Benoit Drouin et Nelly Sancho, respectivement président et présidente de la commission communication du SYNALAF ont mis l'accent sur la diversité de cette offre de produits de qualité, capables de s'adapter à tous les budgets.

S'il a été question de la diversité des volailles, un zoom a également été réalisé sur la pintade et le chapon de pintade Label Rouge. Cette séquence, présentée par Jean-Louis Zwick, président du CIP, a notamment permis de rappeler les précieuses spécificités de cette espèce.









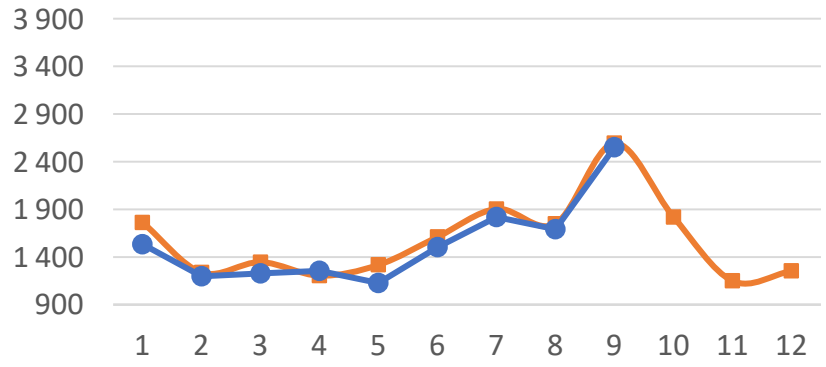
Côté marché

Cette année, la filière prévoit au total la présence sur les tables de plus de 2 millions de volailles festives. Les deux tiers sont composés de chapons. Le tiers restant se répartit entre les poulardes, des pintades, des dindes ou encore des oies fermières Label Rouge. Autant de familles qui vivront un moment de plaisir de qualité supérieure.

CHIFFRES FILIÈRE PINTADE

MISE EN PLACE MENSUELLE (FR)

En milliers de têtes / mois – SNA



Septembre 2026

-1,6% A / A-1

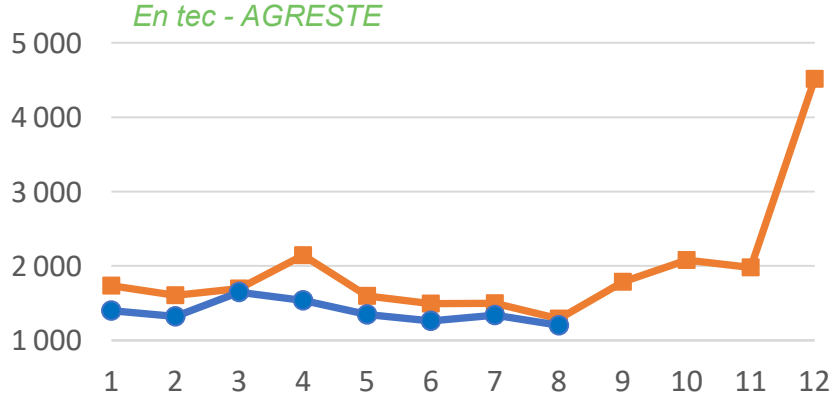
-5,6% 9 mois 2026 / 9 mois 2025

Cumulées sur 9mois2026/9mois2025, les MEP sont en repli de près de 819 000 pintadeaux. Par rapport à la même période 2019, les MEP sont en baisse de 22,7%. Cumulées jusqu'à la fin de la sem. 40, les MEP réalisées dans le cadre d'une OP Label Rouge diminuent de 3%.

En raison d'une évolution de la période d'enquête, les données du premier semestre 2026 peuvent être amenées à évoluer.

ABATTAGES CONTRÔLÉS

En tec - AGRESTE



Août 2026

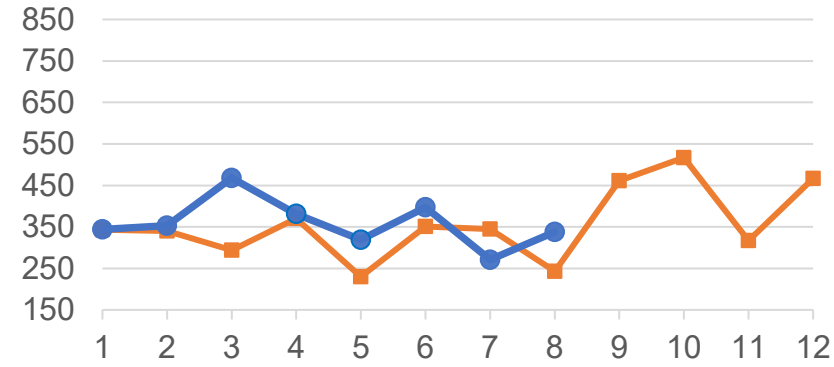
-6,7% A / A-1

-15,4% 8 mois 2026 / 8 mois 2025

Les volumes abattus sur 8mois2026/ 8mois2025 sont en baisse de 2.012 Tec. Par rapport à la même période 2019, la baisse des volumes abattus atteint -37,7% soit près de 6 700 tonnes !

EXPORTATIONS

En tec - DOUANES



Août 2026

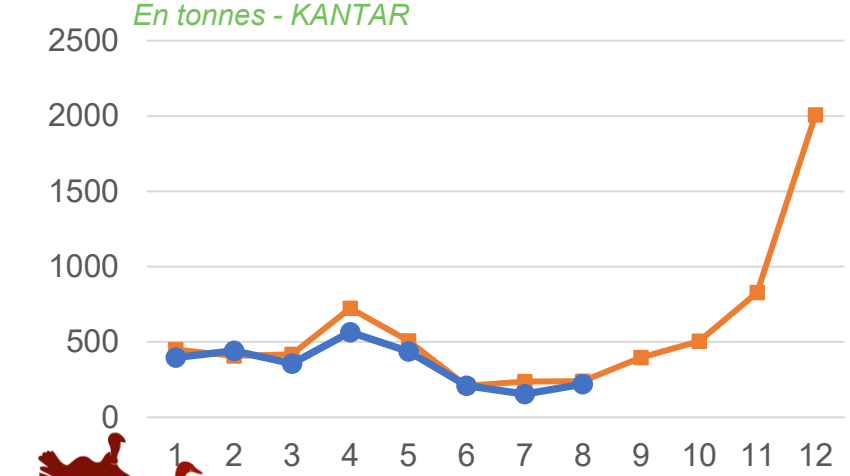
+14,1% A / A-1

+39,2% 8 mois 2026 / 8 mois 2025

Les exportations vers l'UE progressent de 2,8% en volume et de 1,8% sur 8mois2026/8mois25 puisque la Belgique et l'Allemagne retrouvent des volumes comparables à ceux de 2025 et que les volumes progressent sur L'Italie et les Pays-Bas. Sur les Pays-Tiers, les exportations du Royaume-Uni progressent +52% en volume et +24% en valeur sur la période.

ACHATS DES MÉNAGES EN VOLUME (T)

En tonnes - KANTAR



Aout 2026

-7,5% A/A-1

-12,8% 8 mois 2026 / 8 mois 2025

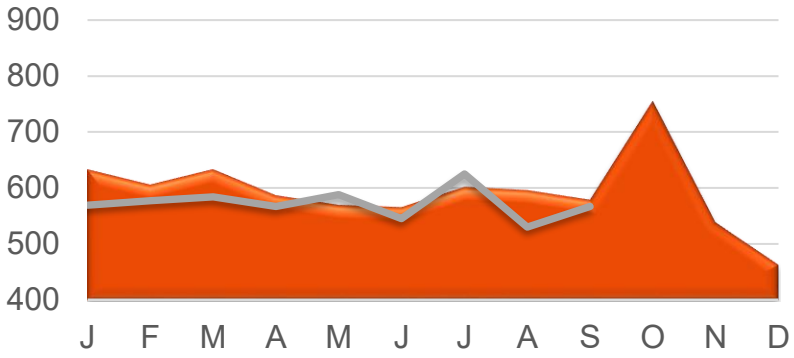
Les achats de volailles+Elaborés frais stagnent (-0,4%) sur 8 mois26/8mois25 dans un contexte d'augmentation des prix de l'ensemble des volailles fraiches +élaborés (+3,3%). Sur cette période, les prix en pintade progressent de +5,5% , de +7,7% pour le canard, +3,3% pour le poulet et de +9,4% pour la dinde.

■= Année 2025 ●=Année 2026

CHIFFRES FILIÈRE DINDE

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIDEF



Septembre 2026

- 2,0 % A / A-1

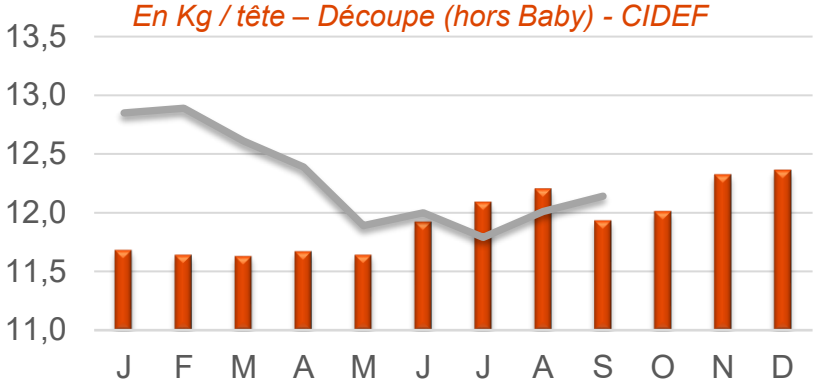
- 5,7 % cumul 52 sem

Les mises en place globales s'élèvent à 567 milliers de têtes par semaine.

Une baisse tendancielle se présente sur les mois à venir comparée au pic de 2025, avec une disponibilité réduite de dindonneaux.

POIDS MOYENS À L'ABATTAGE

En Kg / tête – Découpe (hors Baby) - CIDEF



Septembre 2026

+ 1,8 % A / A-1

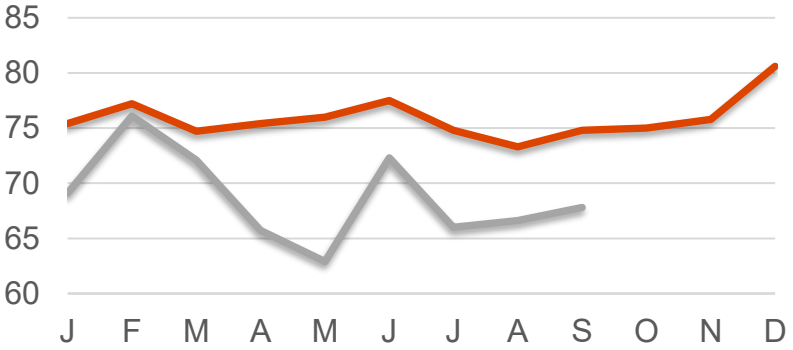
+ 1,2 % M / M-1

Le poids moyen à l'abattage se situe en juillet à 12,14 kg / tête.

Ce niveau remonte après la période estivale mais il ne peut pas compenser la baisse du nombre d'animaux abattus.

ABATTAGE DINDES

Indice - Base 100 = janvier 2019 – CIDEF



Septembre 2026

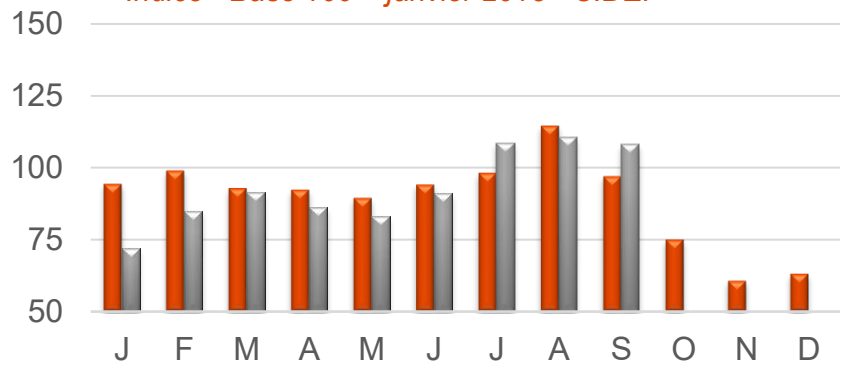
- 8,2 % A / A-1

- 5,5 % cumul 12 M

Les abattages sont en nette diminution à -8,3% en cumul depuis le début d'année, notamment à partir du printemps, limitant fortement l'offre disponible.

STOCK DE VIANDE DE DINDE

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIDEF



Septembre 2026

+ 11,5 % A / A-1

- 2,4 % M / M-1

Les stocks de viande de dinde restent supérieurs à septembre 2025 malgré la baisse importante des abattages.

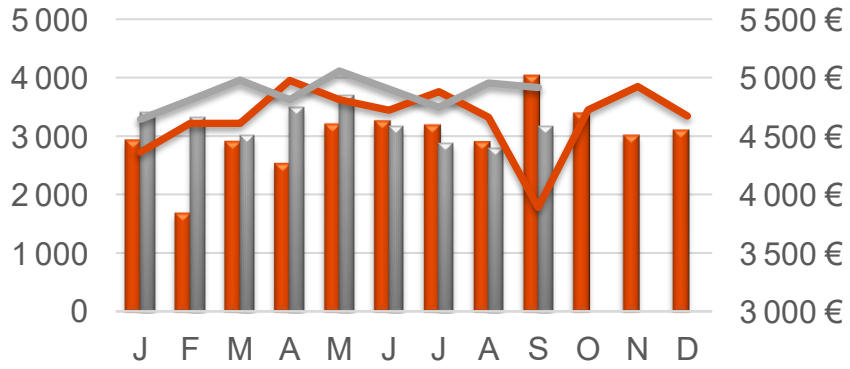
La consommation par bilan sur le cumul 8 mois est en baisse de -5% vs 2025.

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE DINDE

IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2026

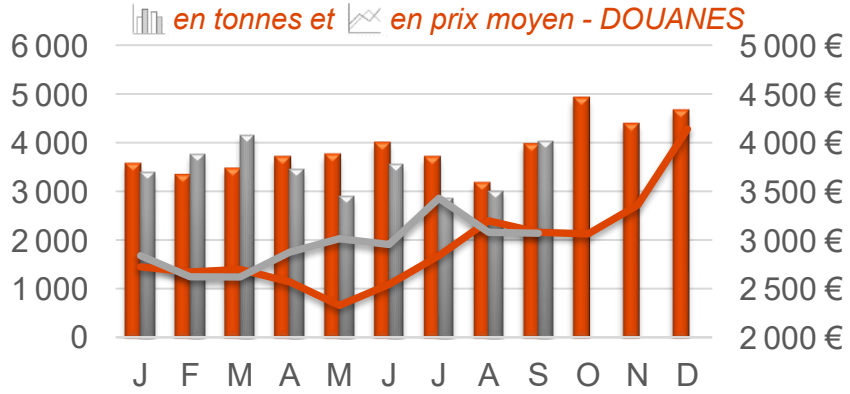
- 21,4 % (T) A / A-1

+ 2,3 % (T) Cumul 12 M

28 919 tonnes de dindes ont été importées sur les 9 mois de l'année (+ 1 283 tonnes comparé à 2025), avec une valeur moyenne de 4 869 € la tonne (+ 255 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2026

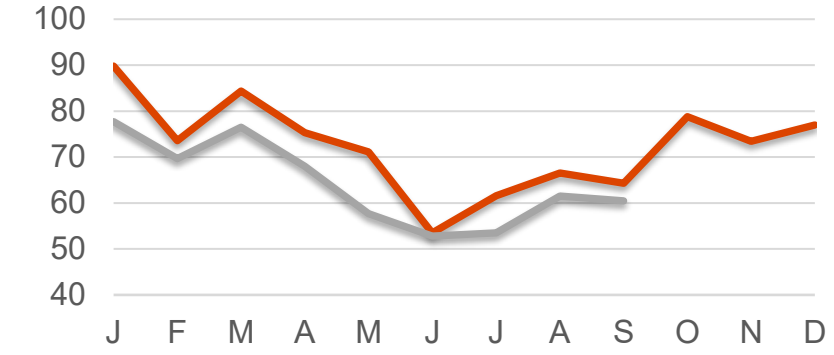
+ 2,2 % (T) A / A-1

- 5,1 % (T) Cumul 12 M

31 082 tonnes de dindes ont été exportées sur les 9 mois de l'année (- 1 428 tonnes comparé à 2025), avec une valeur moyenne de 2 945 € la tonne (+ 206 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Septembre 2026

- 5,9 % A / A-1

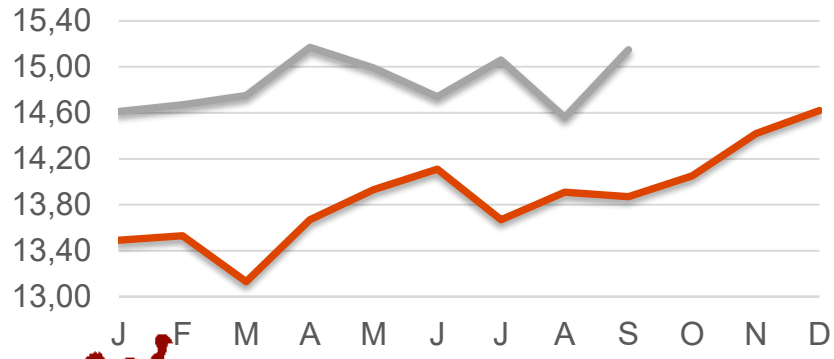
- 8,4 % Cumul 12 M

La consommation de dinde au détail est en retrait sur l'ensemble de l'année.
Le prix moyen de la viande de dinde est à 12,80 €/kg avec un écart de 3,9 € avec la viande de poulet.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de dinde en € / kg – KANTAR FAM



Septembre 2026

+ 9,2 % A / A-1

+ 7,4 % Cumul 12 M

Avec un prix de l'escalope à 15,15 €/kg en septembre, le prix moyen de l'escalope reste élevé par rapport à 2025 et en tendance haussière.

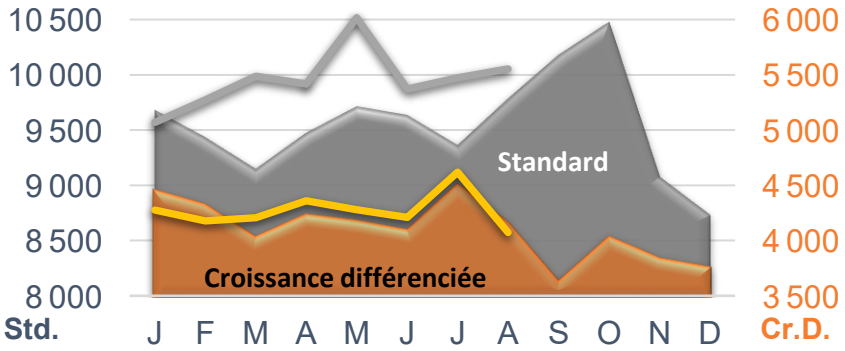
Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE POULET

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes - CIPC SNA 2026 2025



Août 2026

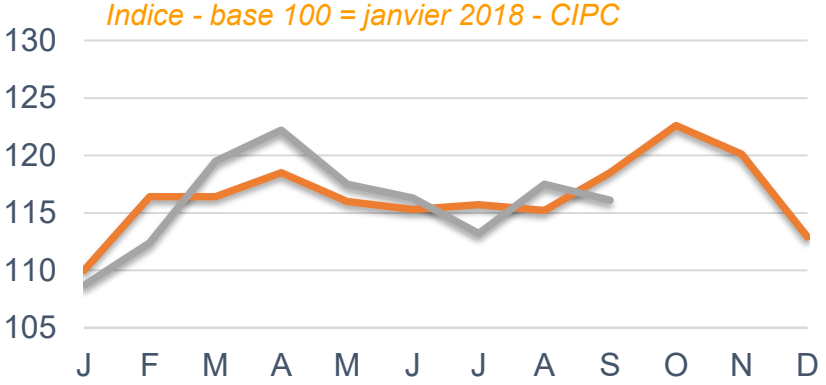
+ 1,4 % A / A-1

- 3,2 % M / M-1

Les mises en place s'élèvent à 14,1 millions de têtes par semaine dont 10,0 millions en standard et 4,1 millions en croissance différenciée *(incluant le CCP, l'ECC, l'Agriculture Biologique, le Label Rouge et le Fermier)*

ABATTAGE STANDARD ET CERTIFIES

Indice - base 100 = janvier 2018 - CIPC



Septembre 2026

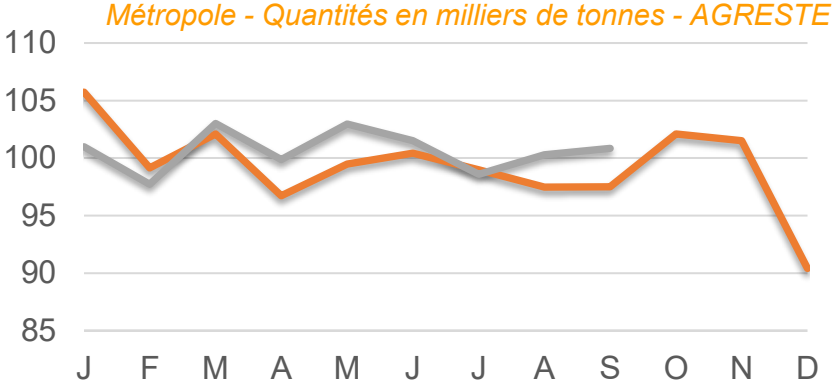
- 2,0 % A / A-1

+ 2,5 % Cumul 12 M

Les abattages fléchissent en septembre, avec un poids moyen qui remonte à 2,25 kg après les épisodes de canicule.

ABATTAGE POULETS DE CHAIR

Métropole - Quantités en milliers de tonnes - AGRESTE



Septembre 2026

+ 3,4 % A / A-1

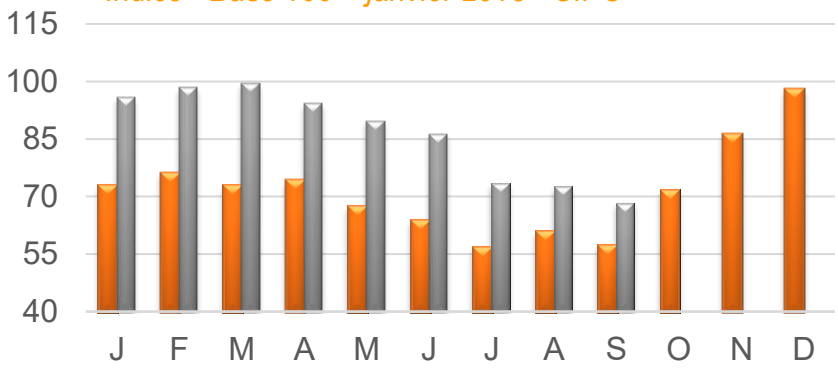
+ 2,0% Cumul 12 M

Les abattages de poulets retrouvent leur progression après les épisodes de canicule et de baisse des poids moyens.

* Les données des abattages de poulets de chair en poids ont été révisées le 01/06/25 pour les années 2022 à 2025, à la suite de corrections apportées par certains abattoirs de volailles. Les données de production et de consommation de viande ont également été révisées en conséquence.

STOCK DE VIANDE DE POULET

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CIPC



Septembre 2026

+ 29,8 % A / A-1

- 14,9 % M / M-1

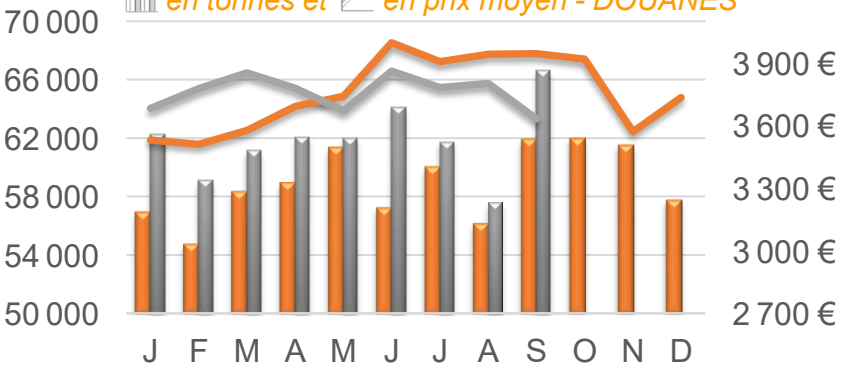
Le niveau de stocks diminue en septembre tout en restant supérieur à 2025.
Le niveau élevé de disponibilité de poulet en Europe, si la situation sanitaire se maintient, risque d'influer sur les stocks à moyen terme.

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE POULET

IMPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2026

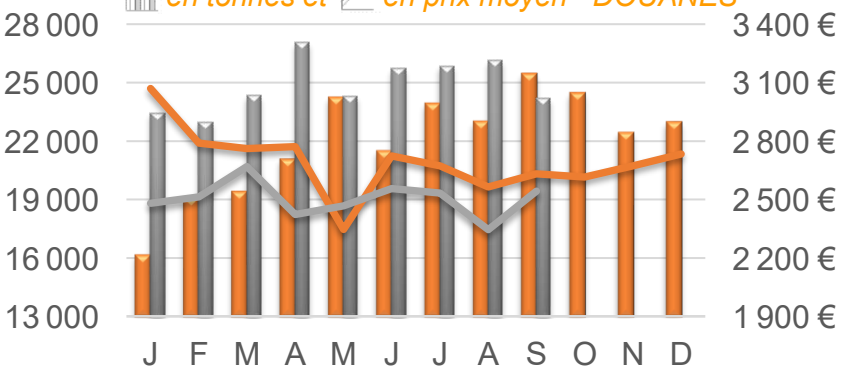
+ 7,6 % (T) A / A-1

+ 8,1 % (T) Cumul 12 M

556 662 tonnes de poulets ont été importées sur les 9 mois de l'année (+ 31 196 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 3 760 € la tonne (égal à date par rapport à 2025).

EXPORTATION UE

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2026

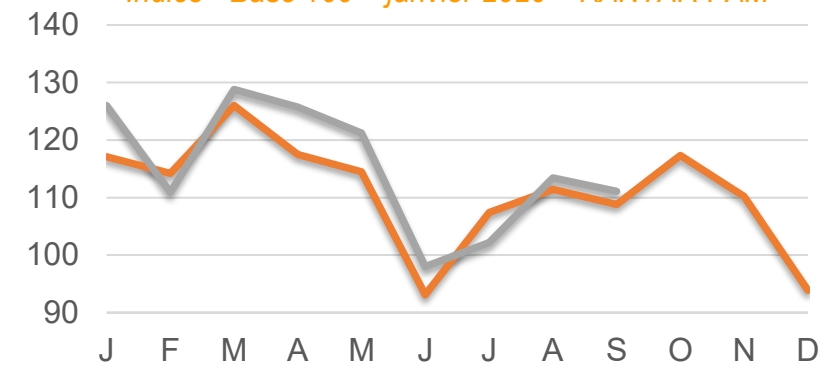
- 4,7 % (T) A / A-1

+ 19,0 % (T) Cumul 12 M

224 079 tonnes de poulets ont été exportées sur les 9 mois de l'année (+ 30 673 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 2 503 € la tonne (- 200 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Septembre 2026

+ 2,1 % A / A-1

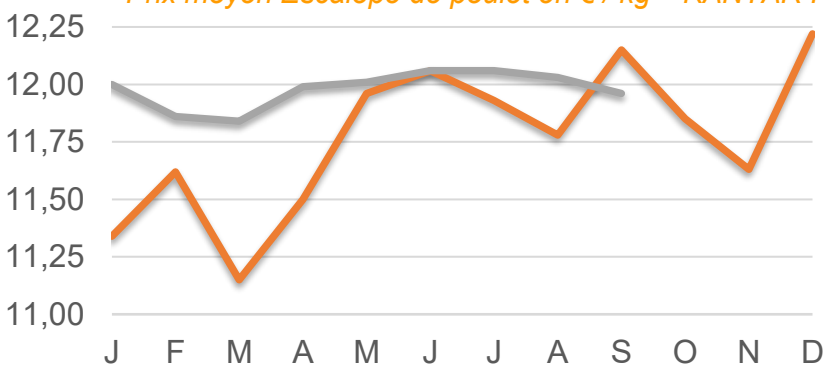
+ 3,1 % Cumul 12 M

La consommation de poulet au détail augmente depuis le début d'année, mais n'arrive pas à compenser les baisses des autres espèces du rayon volaille, ainsi que les élaborés de volailles (-1,3 %).

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Escalope de poulet en € / kg – KANTAR FAM



Septembre 2026

- 1,6 % A / A-1

+ 3,4 % Cumul 12 M

Le prix du poulet PAC se fixe à 6,67 €/kg en septembre, le prix de l'escalope à 11,97 €/kg et celui de la cuisse à 5,69 €/kg.

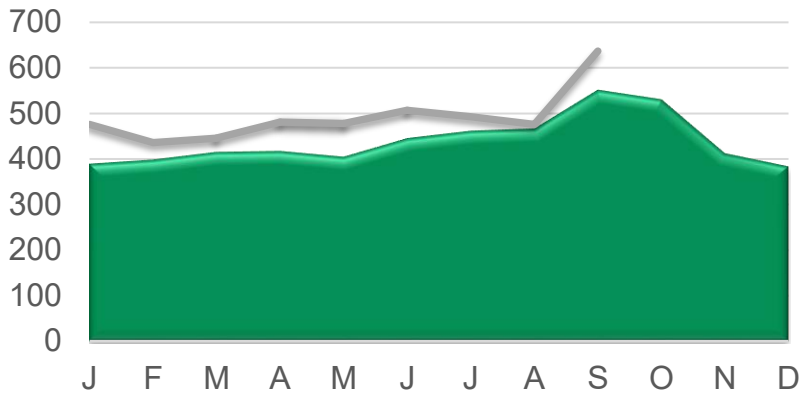
Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR

MISE EN PLACE HEBDOMADAIRE

En milliers de têtes / semaine – CICAR



Septembre 2026

+ 15,6 % A / A-1

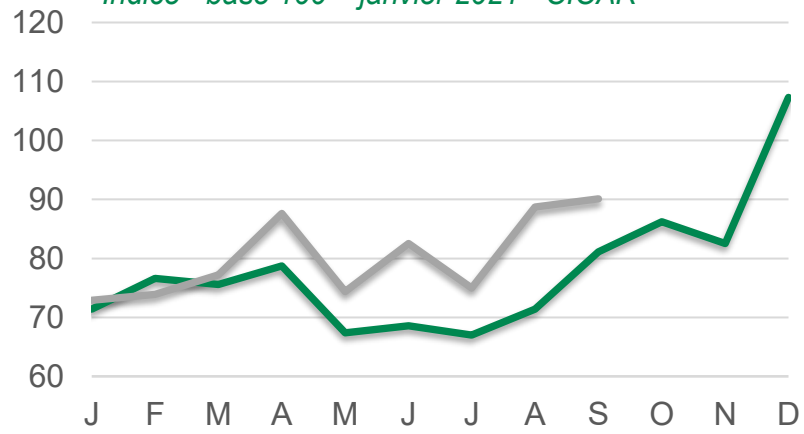
+ 11,0 % Cumul 12 M

Les mises en place s'élèvent à 637 milliers de têtes hebdomadaires.

Ce pic de mises en place n'avait plus été atteint depuis plus de 5 ans.

ABATTAGE CANARDS A RÔTIR

Indice - base 100 = janvier 2021 - CICAR



Septembre 2026

+ 11,1 % A / A-1

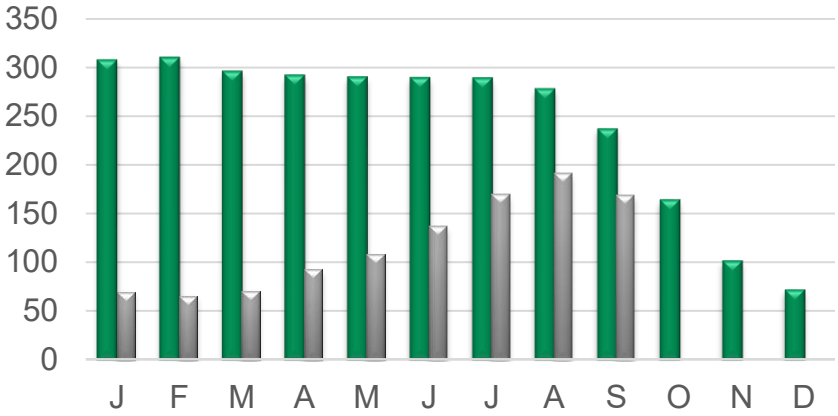
+ 6,5 % Cumul 12 M

Les abattages sont en net progrès depuis le mois de mars.

Sur le cumul 9 mois 2026 vs 2025 selon Agreste, le tonnage abattu est en très légère baisse à -0,1% avec une hausse de 17% en canards à rôtir et une baisse de -9% en canards gras.

STOCK DE VIANDE DE CANARD A RÔTIR

Indice - Base 100 = janvier 2018 - CICAR



Septembre 2026

- 28,5 % A / A-1

- 11,7 % M / M-1

Les stocks de viande ont arrêté d'augmenter sur le mois de septembre.

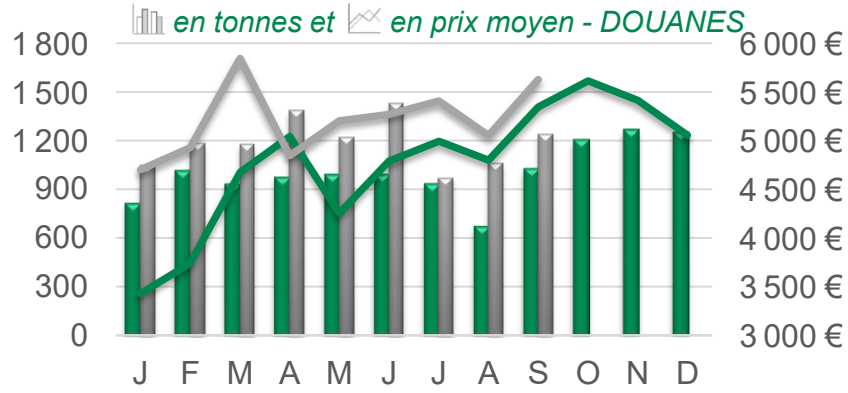
La consommation par bilan en cumul 8 mois est à -0,5% selon Agreste, en faveur des importations qui augmentent de +23%.

= année 2025 = année 2026

CHIFFRES FILIÈRE CANARD À RÔTIR

IMPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2026

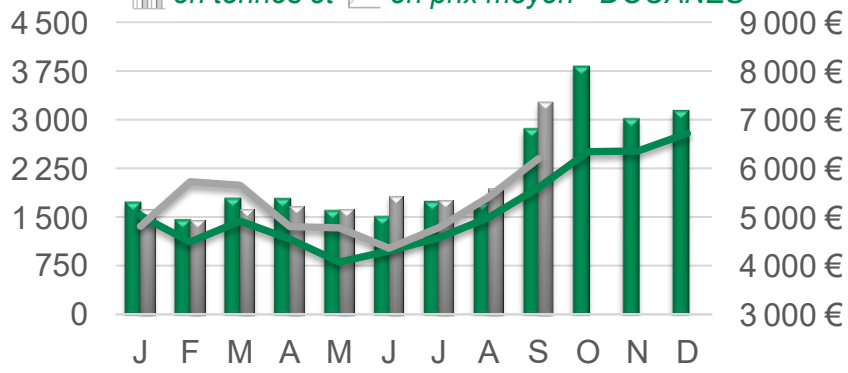
+ 21,4 % (T) A / A-1

+ 22,5 % (T) Cumul 12 M

10 720 tonnes de canards ont été importées sur les 9 mois de l'année (+ 2 421 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 5 209 € la tonne (+ 646 € à date par rapport à 2025).

EXPORTATION

en tonnes et en prix moyen - DOUANES



Septembre 2026

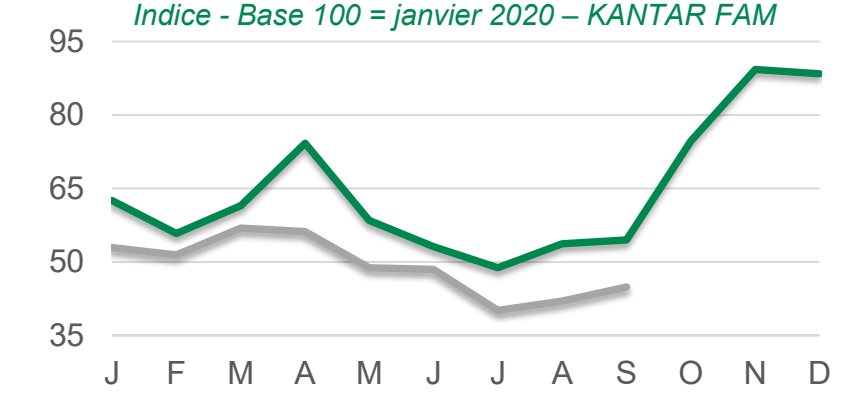
+ 15,2 % (T) A / A-1

+ 4,6 % (T) Cumul 12 M

16 743 tonnes de canards ont été exportées sur les 9 mois de l'année (+ 676 tonnes comparé à 2025) pour une valorisation moyenne de 5 168 € la tonne (+ 1 898 € à date par rapport à 2025).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Indice - Base 100 = janvier 2020 – KANTAR FAM



Septembre 2026

- 17,7 % A / A-1

- 15,5 % Cumul 12 M

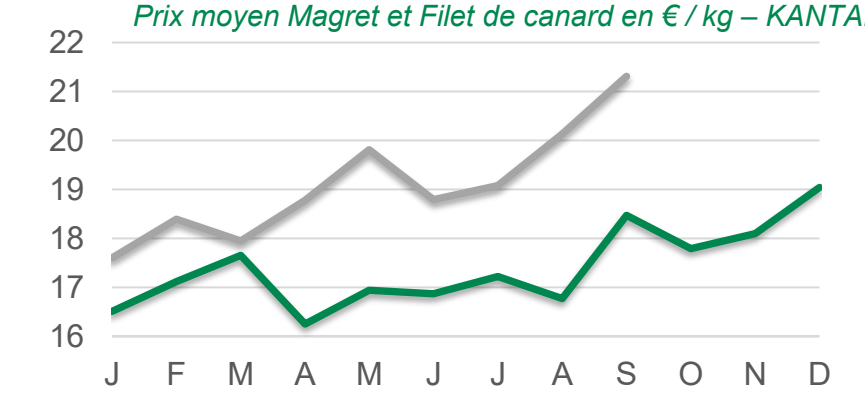
La consommation est en nette diminution par rapport à l'année dernière.

L'offre de magrets de canards est réduite en lien avec la baisse des abattages.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Prix moyen Magret et Filet de canard en € / kg – KANTAR FAM



Septembre 2026

+ 15,4 % A / A-1

+ 9,1 % Cumul 12 M

Le prix du magret / filet est en forte hausse et atteint des niveaux observés en 2023.

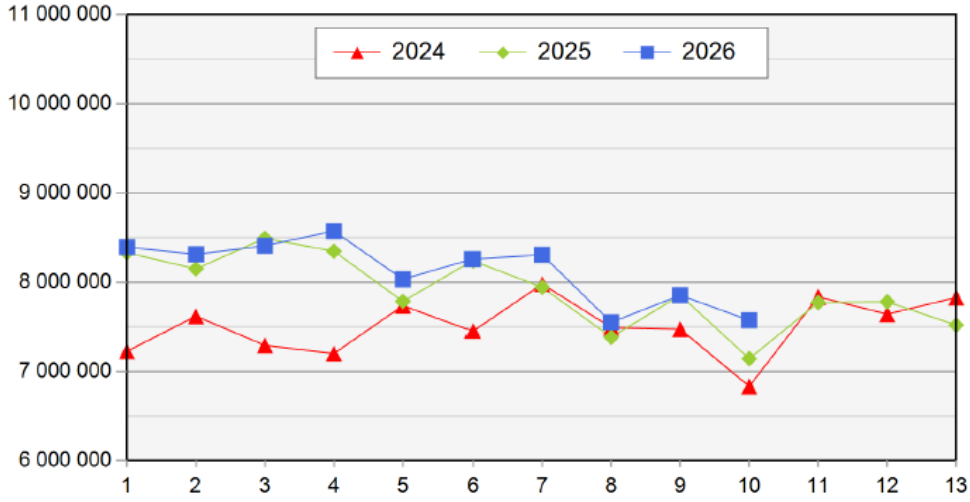
L'écart en faveur du filet, inférieur par rapport au magret est à 1,96 €/kg.

Source Worldpanel by Numerator - FranceAgriMer

= année 2025 = année 2026

MISE EN PLACE DE POULETS LABEL ROUGE

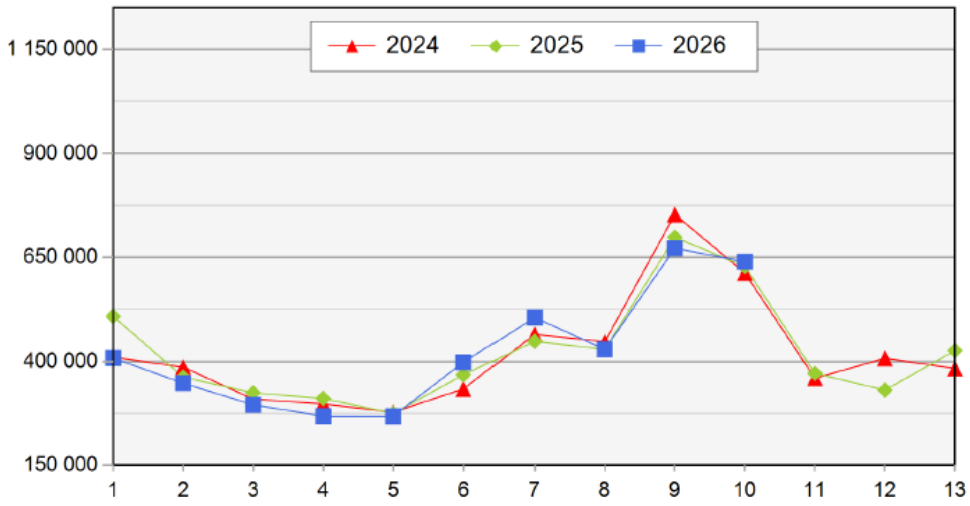
Estimations MEP en têtes / période (10 périodes) – SYNALAF



En P10, les mises en place de poulet Label Rouge sont supérieures aux années précédentes (+6%/2025 +11%/2024).

MISE EN PLACE DE PINTADES LABEL ROUGE

Estimations MEP en têtes / période (10 périodes) – SYNALAF

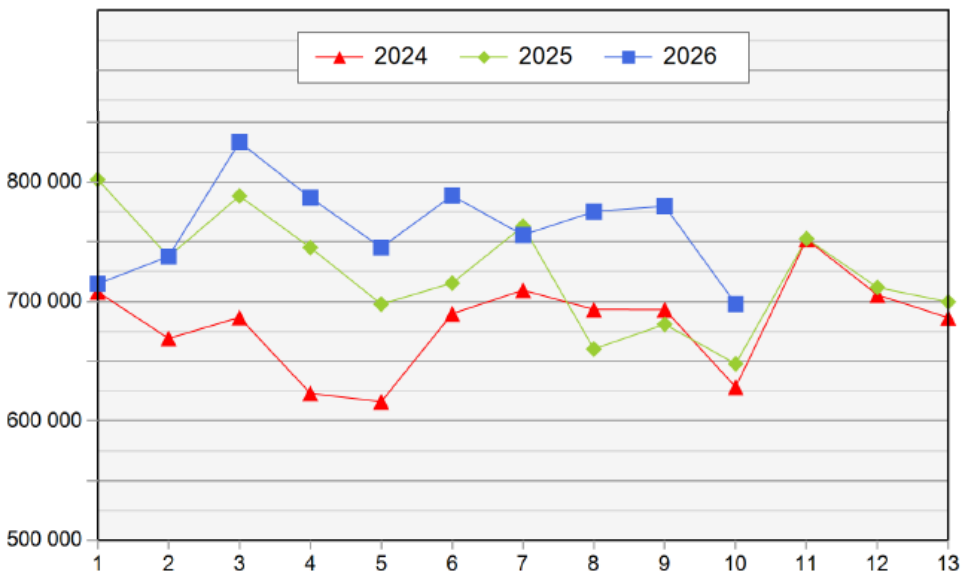


Les mises en place de pintades LR augmentent en P10 (+2%/2025 +4%/2024), mais restent en légère diminution au global de l'année 2026 (-3%/2025 -1%/2024).

MISE EN PLACE DE POULETS BIOLOGIQUES

Estimations MEP en têtes / période (10 périodes) – SYNALAF

Sur le 3e trimestre, les mises en place de poulets bio sont en progression (P10 : +8%/2025 +11%/2024).



NB: L'observatoire du Synalaf représente les filières organisées de volailles Bio en France, soit la majorité de la production hexagonale.

Directeurs de la publication : ANVOL, CIDEF, CIPC, CICAR, CIP, SYNALAF

Dépôt légal : Octobre 2026 – ISSN : 2729–238X